



# INFO SIF

Septembre 2001



## Comptabilité d'exercice intégrale

Avec la mise en oeuvre de la Stratégie d'information financière (SIF), le 1<sup>er</sup> avril 2001, le gouvernement du Canada a cessé d'utiliser la méthode de la comptabilité d'exercice modifiée et a adopté la méthode de la comptabilité d'exercice intégrale pour préparer ses rapports financiers et ses rapports de gestion.

### *Quelles sont les caractéristiques propres à la comptabilité d'exercice intégrale?*

- Les dépenses sont comptabilisées dans la période au cours de laquelle les biens ou les services sont consommés.
- Les revenus sont comptabilisés dans la période au cours de laquelle elles sont gagnées.
- Les avantages pluriannuels de certains éléments d'actif sont considérés et figurent donc dans les charges pour la période prévue de leur utilisation et non pas seulement au moment de leur acquisition.

### *Quelles seront les répercussions de la comptabilité d'exercice intégrale sur les rapports ministériels ?*

Les organisations financières d'un ministère ou d'un organisme présenteront un jeu complet d'états financiers. À titre d'exemples :

- L'état des résultats de fonctionnement indiquera les revenus gagnés et les charges engagées pour une période comptable précise. La différence entre les revenus et les charges constitue le résultat financier net des opérations pour cette période.
- L'état des flux de trésorerie indiquera les mouvements de trésorerie du Ministère, en insistant tout particulièrement sur la provenance et l'utilisation de l'encaisse.
- L'état de la situation financière établira un rapport sur l'actif et sur le passif du Ministère à la fin de la période comptable.

Au fur et à mesure que les systèmes évolueront, les ministères et organismes pourront préparer des états financiers à différents paliers,

notamment pour les secteurs d'activité, les secteurs, les directions générales et les divisions.

### *Pourquoi avoir opté pour la méthode de la comptabilité d'exercice intégrale ?*

La comptabilité d'exercice intégrale n'est pas seulement une autre méthode pour évaluer la situation financière et les résultats opérationnels du gouvernement. C'est un outil d'information pour les gestionnaires qui se préoccupent des résultats.

Le passage récent à la gestion axée sur les résultats fait en sorte que les gestionnaires ont besoin d'un éventail plus grand de renseignements. En rapprochant les résultats de l'exécution des programmes des ressources utilisées à cette fin, la méthode de la comptabilité d'exercice intégrale fournit aux gestionnaires des renseignements plus précis qui les aident à prendre des décisions.

Cette information améliorée profitera non seulement à chacun des ministères et organismes, mais aussi aux parlementaires et, en bout de ligne, à tous les Canadiens et à toutes les Canadiennes.

En reconnaissant que la comptabilité d'exercice intégrale est la méthode comptable la mieux adaptée au secteur public, le gouvernement du Canada suit l'exemple de nombreux autres pays, dont l'Australie, le Royaume-Uni et la Nouvelle-Zélande.

**Pour de plus amples renseignements,** veuillez vous adresser à votre conseillère financière ou à votre conseiller financier au Ministère, ou consulter le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor à l'adresse suivante : <http://www.tbs-sct.gc.ca/fin/fis-sif/>.